

Actualité du

Droit des successions

dans un cadre international

- ◆ Réforme du droit des successions en Belgique, en France et dans les pays voisins : quel impact du recours aux donations pour en limiter la fiscalité ?
- ◆ Comment régler une succession à l'international ? Quels écueils éviter ?
- ◆ Recours aux structures sociétaires ou à l'assurance vie : en quoi sont-ils des outils efficaces d'allègement de la pression fiscale ?

MERCREDI 14 MARS 2007 - - BRUXELLES

Droits des successions : quels outils pour en alléger la fiscalité ?

MERCREDI 14 MARS 2007

8h45 Accueil des participants

9h00 Allocution d'ouverture

9h15 Les droits de successions en Belgique

- Aspects civils : masse successorale, calcul des réserves...
- Aspects fiscaux : loi applicable, différences entre les régions, base imposable, taux d'imposition
- Comment une donation permet-elle d'éviter les droits de succession ? Donation en Belgique ou à l'étranger ?
- La société civile de droit commun
- Impôt sur les donations à un enfant en France

Manoel Dekeyser

Avocat

DEKEYSER & ASSOCIES

10h15 Pause-café

10h30 Réforme du droit des successions et des libéralités en France

- Aspects civils : la possibilité de représenter un renonçant dans une succession ouverte, le pacte de renonciation à l'action en réduction, les donations partages...
- Aspects fiscaux : quid de l'instruction fiscale attendue en la matière ?
- Les nouvelles mesures en matière de donations
 - Un régime fiscal favorable : réductions de droits, règle du rappel fiscal (6 ans) combiné avec le bénéfice des abattements, possibilité de figer la valeur du bien
 - Optimisation des donations par le recours à la technique juridique du démembrement
 - Intérêt de recourir au mécanisme Dutreil et différé fractionné
 - Quels impacts sur la réduction des droits de succession ?

Bertrand Savouré

Notaire Associé

MONASSIER & ASSOCIES

11h30 Quel état du droit des successions dans les pays voisins ?

- Allemagne
- Angleterre
- Italie : vers un rétablissement des droits de successions
- Luxembourg : l'influence du régime matrimonial, la donation : absence de réglementation fiscale, cas pratiques : résident luxembourgeois ayant des biens à l'étranger, quid en cas de décès ?

12h30 Déjeuner

14h00 En conséquence, comment régler une succession à l'international ? Quels écueils éviter ?

- Comment déterminer le droit applicable ?
 - Coexistence de différents systèmes successoraux : comment gérer les conflits de loi ?
 - Quelles règles de dévolution successorale ?
- Impôt sur les successions : l'application des conventions fiscales bilatérales
 - Comment déterminer le domicile fiscal ?
 - Quels mécanismes d'élimination des doubles impositions ?
 - Quid en l'absence de convention fiscale bilatérale ?
- Cas pratiques entre la Belgique, la France et autres pays voisins

Bertrand Savouré

Notaire Associé

Guillaume MICOLAU

Notaire Collaborateur

MONASSIER & ASSOCIES

15h00 Pause-café

15h15 En quoi le recours à une structure sociétaire permet-il d'alléger la pression fiscale de la transmission du patrimoine privé dans un cadre international ?

- Avantages et inconvénients des différentes structures
 - Fondations belges, administratiekantoor, fondations liechtensteinoises
 - SIP Sogepar comme véhicule remplaçant la holding 29 luxembourgeoise
 - Trusts
- Cas pratiques

Philippe de Page

Avocat Associé

DE PAGE & NEUMAN

Professeur

ULB

16h15 En quoi l'assurance vie est-elle un outil efficace pour alléger la fiscalité des droits de successions dans le cadre d'une planification patrimoniale internationale ?

- Quelle taxation des capitaux d'assurance vie ?
 - Comment en réduire le coût ?
 - Dans quels cas peut-on échapper aux droits de succession ?